

CHARTRE

Offre et buts

Le Semestre de motivation neuchâtelois (Mod'Emploi) est une mesure fédérale dont la mission est l'encadrement de jeunes gens libérés de la scolarité obligatoire, en situation de rupture de contrat d'apprentissage ou à la recherche d'un emploi.

Finalité

Notre action vise le bien-être des personnes sur la base de la définition¹ de la santé de l'OMS, soit la bonne santé biologique, psychologique et sociale.

Mission

Notre mission est d'encadrer, soutenir les participants pour leur permettre de s'orienter et de développer des aptitudes professionnelles afin d'accéder à une formation professionnelle qualifiée. Notre démarche vise principalement la santé sociale. Pour rejoindre cet idéal, notre intervention va se développer essentiellement sur l'axe de l'insertion professionnelle.

Principes directeurs

Les valeurs qui sous-tendent notre pratique sont en lien avec le respect de la personne, de ses choix et de ses convictions. Apolitique et aconfessionnelle, notre action veut encourager les participants à se construire une vie libre, autonome et équilibrée et leur permettre de trouver ou de retrouver une identité sociale.

Mod'Emploi a une approche éducative et une fonction pédagogique visant la progression de l'individu.

Nos options pédagogiques

- Susciter la motivation d'apprendre et en offrir les moyens.
- Accroître l'estime de soi et développer le respect de l'autre.
- Encourager l'autonomie et la responsabilisation.
- Porter un regard critique sur notre société.
- Faire découvrir les potentiels pour grandir, progresser et développer le goût de l'effort.
- Diversifier les centres d'intérêts, exercer la créativité.
- Accroître les expériences, mieux se connaître, découvrir ses limites ; reconnaître ses impuissances, faire face à ses doutes, avoir le droit à l'erreur.
- Créer des conditions propices à l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

Encadrement

L'équipe d'encadrement collabore dans la transparence et dans un esprit d'entraide. Les formateurs/trices savent remettre en question leur pratique professionnelle et l'améliorent par la réflexion et la formation continue.

*Révision de la charte : janvier 2021
Validité : janvier 2024*

¹ La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.